

Madame Barbara Pompili
Ministre de la transition écologique
Hôtel de Roquelaure
24, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Libourne, le mercredi 11 août 2021

Florent Boudié
Député de la Gironde
Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine

Chère Madame la Ministre,

Saisi par deux associations, le Conseil d'État a pris la décision d'annuler, le vendredi 6 août, les autorisations ministérielles de plusieurs chasses traditionnelles dans les départements de la Gironde, des Landes, du Lot-et-Garonne et des Pyrénées Atlantiques, jugeant leurs dispositions insuffisamment motivées au regard du droit européen, pour les saisons de chasse 2018 à 2020.

C'est ainsi que la haute juridiction vise, dans décision contentieuse, les autorisations ministérielles de chasse des alouettes des champs à l'aide de « pantés » et de « matoles ».

Si cette décision n'était suivie d'aucune réponse gouvernementale, sous la forme d'une autorisation ajustée aux motivations du juge administratif, il en serait fini de ces méthodes traditionnelles de chasse dans les quatre départements de Nouvelle Aquitaine : une perspective d'autant moins compréhensible que la démographie des chasseurs perpétuant ces traditions est en baisse et que la pratique visée par le Conseil d'État ne remet en rien en cause, comptages à l'appui, la population de l'espèce concernée.

C'est la raison pour laquelle il me paraît indispensable que votre ministère puisse, dès ces prochains jours, reprendre les consultations avec les représentants d'une chasse éclairée et raisonnée, et ce afin d'engager l'État sur la voie des autorisations ministérielles nécessaires à la préservation de ces chasses traditionnelles, en conformité avec les objectifs de protection des oiseaux fixés par le droit européen.

À cet égard, je voudrais vous dire ma conviction que le dialogue et la concertation, sur ce dossier à la fois sensible et sérieux des méthodes traditionnelles de chasse, est la seule issue possible pour construire des solutions concrètes, raison pour laquelle je regrette que trop d'acteurs ont cru bon de jouer, ces derniers jours, à la suite de la décision du Conseil d'État, la carte de la surenchère et de l'excès, là où notre responsabilité est de rechercher la voie du compromis.

Comptant sur votre mobilisation pour atteindre ce résultat, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Amitié.

Florent Boudié

*Il serait bon d'engager
le dialogue dans les prochains
jours avec celles et ceux qui y
sont prêts, et comprennent
l'intérêt d'un compromis.*